

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/859

Approbation d'une convention cadre en faveur de l'Association « APELIPA » pour le versement d'une subvention de fonctionnement au Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « Le Jardin Couvert » - 12 rue Auguste Lacroix à Lyon 3e

Direction de l'Enfance

Rapporteur : Mme REYNAUD Blandine

SEANCE DU 16 MARS 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 18 MARS 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 9 MARS 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 19 MARS 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINI, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), M. TOURAINE (pouvoir à M. COULON)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/859 - APPROBATION D'UNE CONVENTION CADRE EN FAVEUR DE L'ASSOCIATION « APELIPA » POUR LE VERSEMENT D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP) « LE JARDIN COUVERT » - 12 RUE AUGUSTE LACROIX A LYON 3E (DIRECTION DE L'ENFANCE)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 17 février 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association pour l'accueil du Petit Enfant et de ses parents dans un Lieu de Parole (APELIPA), est gestionnaire du « Jardin Couvert ». Il s'agit d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent ouvert aux enfants de 0 à 4 ans avec leurs accompagnants (parents, grands-parents, assistantes maternelles...). Cet équipement fonctionne depuis 1984. Il participe à l'éveil et à la socialisation de l'enfant et apporte un appui aux parents par un échange avec d'autres parents et professionnels.

L'activité du Jardin Couvert se traduit par une fréquentation importante. Ainsi en 2013, 6 680 enfants ont fréquenté ce lieu. Il contribue à la diversité du dispositif d'accompagnement à la parentalité dans le 3^e arrondissement, mais également sur l'ensemble du territoire lyonnais.

Lors du vote du budget en janvier 2015, une subvention de fonctionnement d'un montant de 24 000 €, a été allouée au LAEP « Le Jardin Couvert ». La convention qui lie la Ville de Lyon à l'association étant révolue, il convient aujourd'hui de conclure une nouvelle convention cadre pour permettre le versement de la subvention votée.

Vu ladite convention ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Education, Petite Enfance, Université ;

DELIBERE

1- La convention cadre susvisée, établie entre la Ville de Lyon et l'Association APELIPA, pour le versement d'une subvention de fonctionnement au Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) « Le Jardin Couvert », 12 rue Auguste Lacroix à Lyon 3^e, est approuvée.

2- M. le Maire est autorisé à signer ledit document.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

B. REYNAUD